



MASTER DE RECHERCHE EN DROIT PRIVE FONDAMENTAL

PLAN DE FORMATION



CONTEXTE DE LA FORMATION :

Les besoins de formation de personnels d'encadrement dans le domaine du Droit, des Sciences économiques et de la gestion demeurent encore faiblement satisfaits de la part des Administrations publiques et privées, des entreprises, des institutions financières nationales régionales et internationales et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Deux préoccupations majeures étaient à la base de la conception des programmes de formation proposés : le principe d'harmonisation des enseignements dispensés par les Universités en Côte d'Ivoire et la prise en compte de l'environnement professionnel aussi bien national qu'international. En cohérence avec sa mission et les exigences de son environnement, les FUPA ont assigné au programme du Master de Recherche en Droit Privé Fondamental, des objectifs clairs et précis. C'est ainsi que l'objectif de ce programme est de former des juristes de haut niveau dans le domaine du Droit Privé, disposant d'une capacité de réflexion critique dans les matières fondamentales du Droit privé ;

CONDITIONS D'ADMISSION :

Programme	Durée de la formation	Niveaux	Conditions d'accès
Master de Recherche en Droit Privé Fondamental	2 ans	Master 1	- Etre titulaire d'une Licence en Droit Privé ; - Obtenir l'avis favorable de la Commission ad hoc (étude de dossier)
		Master 2	- Avoir validé au moins 80% des crédits du Master 1 en Droit Privé et obtenir l'avis favorable de la Commission ad hoc ; - Ou être titulaire d'une Maîtrise en Sciences Juridiques Affaires Judiciaires et obtenir l'avis favorable de la Commission ad hoc

COMPETENCES ACQUISES :

Les compétences attendues du programme de formation du Master de Recherche en Droit Privé Fondamental, vont permettre aux bénéficiaires du Master :

- d'acquisition d'une solide culture juridique dans les domaines fondamentaux du Droit Privé ;
- de développer le raisonnement juridique nécessaire à la recherche ;
- de préparer à l'exercice des professions judiciaires.



DEBOUCHES POSSIBLES :

A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent occuper les postes suivants :

- Inscription en Doctorat de Droit Privé ;
- Administration Publique ;
- Carrière universitaire (Enseignants et chercheurs) ;
- Assistant juridique ;
- Avocat ;
- Magistrat ;
- Juriste d'entreprise ;
- Conseil juridique indépendant ;
- Consultant juriste spécialisé ;
- Notaire.

QUELQUES INTERVENANTS DANS LA FORMATION

Professeure OBLE-LOHOUES JACQUELINE

Professeur titulaire, Agrégée de Droit privé, Première femme Agrégée de Droit privé en Afrique lors du 1^{er} concours CAMES à Abidjan en novembre 1983, Conseiller au Conseil Constitutionnel de la Côte d'Ivoire, Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques de la République française, Commandeur dans l'Ordre de l'Education Nationale de la République de Côte d'Ivoire, ancien Ministre de l'Education Nationale (2010-2011), ancien ministre de la justice, garde des sceaux (1990-1993) Ancien doyen de la Faculté de Droit, Université d'Abidjan, Membre de l'Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas africaines - ASCAD depuis Juillet 2004 ; Juriste Expert Consultant, international,

Professeur N'ZOUABETH DIEUNEDORT

Maître de conférences agrégé en droit privé et sciences criminelles, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, chef du Département de Droit Privé, Juriste consultant international. Enseignant associé auprès d'Universités.

Professeure DJE BI DJE Christiane

Maître de conférences, Agrégée de Droit public et de Sciences politiques, juriste consultant.

Prof. KAKOU ALAIN CLAUDE

Maître de conférences, Agrégé de Droit Privé, Avocat, spécialiste en droit des affaires, depuis 1993 Président du jury du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat) ancien vice-doyen de la Faculté de Droit de l'Université d'Abidjan Cocody, juriste consultant



Professeur COULIBALY CLIMANLO JEROME

Maître de conférences agrégé de droit, Expert en droit du transport maritime, ancien directeur de cabinet du Ministre de la culture, ancien Directeur de l'INSAAC, homme politique

Professeur ALLA ETIENNE

Maître de conférences agrégé de droit privé, *Enseignant-Chercheur* à l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique de l'Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan Cocody, juriste consultant international.

Professeur ANVILE N'GORAN JEAN JACQUES

Maître de conférences agrégé de droit privé, Vice-doyen de l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique de l'Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan Cocody, juriste consultant international.

Professeur POHE TOKPA DENIS

Maître de Conférences en droit privé à l'Université de Bordeaux, Attaché temporaire d'études et de recherches à l'Université des Pays de l'Adour (Pau - Bayonne), Juriste Expert Consultant, international. Enseignant associé auprès d'Universités

Docteur ADJA BROKOUNE SOUMAYE VINCENT

Maitre-assistant en sciences de gestion, *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes de la République de Côte d'Ivoire, Magistrat hors hiérarchie, ancien vice-doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (1996-1999), expert consultant.*

Docteur AYIE AYIE ALEXANDRE,

Maître Assistant à l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique aux Universités d'Abidjan Cocody et de Bouaké, spécialiste en droit pénal, avocat, juriste consultant.

Docteur BEIRA EHI MARC

Maître Assistant à l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique aux Universités d'Abidjan Cocody et de Bouaké, spécialiste en droit des affaires, avocat, juriste consultant, écrivain.

Docteur KONAN AGOH

Docteur en Droit privé, Chargé de cours à l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique aux Universités d'Abidjan Cocody et de Bouaké, Avocat, actuel vice-doyen des FUPA

Docteur MESSAN MABEA FULGENCE,

Docteur en Economie, ancien Administrateur titulaire de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), ancien Directeur Coordonnateur du Programme National de Développement Communautaire (PNDC-Ministère du Plan et du Développement),



Docteur FAMIAM AMOA

Docteur en Sciences de Gestion à l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Houphouët-Boigny

Docteur TOURE POGOBNAGNANA

Maître Assistant en sciences de gestion, Consultant international senior en management

Docteur SECA ASSABA PAUL

Maître Assistant en sciences de gestion à l'Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody, depuis 2014, Directeur Général des FUPA, ancien Directeur du GPE (2003-2014) (Programme de Formation en Gestion de la Politique Economique, Consultant international senior

Docteur YANKEY EMMANUEL,

PHD en linguistique anglaise et africaine, Maître-Assistant, Enseignant chercheur, Institut National, Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro

Docteur DIOMANDE SOULEYMANE,

Assistant à l'UFR des Sciences Juridique, Administrative et Politique aux Universités d'Abidjan Cocody, Inspecteur au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

M. EKRA JACQUES ROGER CLAUDE,

Juriste, Administrateur des services administratifs, Directeur de l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle, ancien Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux au Cabinet du Ministre de l'Industrie et des Mines

M. BLA TOH LAMBERT

Ingénieur informaticien, ancien Directeur de l'IRMA (Institut de Recherche en Mathématiques à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody,

M. KONARE MOHAMED

Fiscaliste, Inspecteur Général au Ministère De L'enseignement Technique Et De La Formation Professionnelle.



CONTENU DE LA FORMATION

DROIT COMMERCIAL III : INSTRUMENTS DE PAIEMENT

Donner aux étudiants des connaissances essentielles sur les fondements et les techniques juridiques de financement des entreprises au moyen d'opérations de crédit. Il s'agit de manière spécifique de :

Faire un rapprochement et une distinction entre les différentes opérations de crédit en les classant par groupes fondés sur les mêmes principes ;

Apprendre à choisir l'opération de crédit qui convient le mieux en fonction des besoins et des activités des entreprises ;

Maîtriser les mécanismes propres à chacune des opérations de crédit.

DROIT CIVIL VI / VII : REGIMES MATRIMONIAUX- LIBERALITES ET SUCCESSIONS

Le cours de Droit civil est relatif à l'aspect patrimonial des relations familiales. En effet, les régimes matrimoniaux, les successions et les libéralités constituent « le droit patrimonial de la famille ». Ainsi entendu, le cours de Droit civil 4^{ème} année sera subdivisé en deux parties :

- Première partie : les régimes matrimoniaux ;
- Deuxième partie : les successions et libéralités

DROIT FISCAL DES AFFAIRES

A la fin du cours les étudiants doivent connaître les obligations fiscales d'une entreprise commerciale.

Les étudiants doivent être capables de :

- connaître le système fiscal ivoirien ;
- définir le concept d'impôt concerné ;
- définir le champ d'application des différents impôts ;
- évaluer les bases imposables ;
- liquider les différents impôts ;
- établir les déclarations fiscales ;
- maîtriser les modalités de recouvrement des impôts.

DROIT DES MARCHES PUBLICS

Initier les étudiants privatistes et publicistes au droit des marchés publics. Cours à la fois théoriques et pratiques.

Connaître les règles et grands principes régissant les marchés publics :

- Les procédures de passation, d'approbation et d'exécution des marchés publics ;
- Les obligations de l'entité contractante et du titulaire d'un marché ;

Les organes et procédures de règlement des litiges.



DROIT BANCAIRE I : SYSTEMES ET COMPTES BANCAIRES

Faire découvrir aux étudiants l'omniprésence du Droit dans les activités bancaires tout en se limitant à une partie du Droit bancaire qui traite du système bancaire et des comptes et en excluant la partie qui traite des opérations de crédit, partie traitée en Master 2.

Faire connaître aux étudiants :

- le système bancaire ivoirien à travers l'étude des textes principaux qui la régissent (Traité UMOA, Traité UEMOA, loi portant réglementation bancaire en Côte d'Ivoire).
- les règles gouvernant le compte bancaire dans sa nature de convention cadre des opérations bancaires réalisées entre la banque et la clientèle.

ANGLAIS JURIDIQUE

To acquire the basics of the terminology pertaining to the law of banking;

To familiarize themselves with some of the intricacies of the law of contract, a legal instrument commonly used in financial activities.

the course should enable students:

To know, understand, and become familiar with the fundamental concepts, notions, and principles, which constitute the essence of the law of banking;

To know and understand the technical and archaic terms as well as common provisions used in the drafting of contracts.

DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le cours porte spécifiquement sur les mécanismes de protection des créations intellectuelles. Il s'agit des mécanismes du droit des brevets et du droit d'auteur et des droits voisins.

Le cours porte à la fois sur les règles juridiques de protection au niveau national et niveau international avec l'étude des principaux traités en la matière

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ce cours a pour objectif général de présenter la fonction ressources humaines comme un outil efficace de gestion de l'entreprise

Les étudiants doivent être capables de :

- Décrire les modalités de recrutement ;
- Connaître les outils d'appui individuels et organisationnels à la gestion d'une carrière ;

Connaître les modalités de communication au sein de l'entreprise.



DROIT JUDICIAIRE IV : VOIES D'EXECUTION

- Assurer aux étudiants de solides connaissances dans le domaine des voies d'exécution, et dans celui, c'est-à-dire le domaine capital pour le créancier qui veut obtenir le recouvrement de sa créance, "droit des saisies" assurant l'effectivité de la condamnation obtenue en justice.
- Donner aux étudiants d'avoir une approche théorique et pratique du Droit des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution.
- Permettre aux étudiants de comprendre et maîtriser les notions essentielles du Droit des recouvrement de créances et des voies d'exécution afin de les rendre aptes à les employer de façon efficiente, soit à titre personnelle ou dans une fonction en entreprise, en cabinet ou dans une institution publique

DROIT PENAL III : DROIT PENAL DES AFFAIRES

Le cours a pour objectif spécifique premier d'étudier les infractions prévues pour protéger le fondement libéral de l'économie ivoirienne qui se décline dans la libre concurrence et la propriété privée des moyens de production par opposition à la propriété socialiste connue en Chine, à Cuba et naguère en Russie (ex URSS). Les infractions prévues à cet effet sont les délits d'ententes illicites et d'abus de positions dominantes d'une part et d'autre part les nombreux délits établis pour assurer la protection des moyens privés de production.

Un autre objectif spécifique du cours est de montrer que la répression des ententes illicites et abus de positions dominantes est ou devrait être un instrument d'action entre les mains des pouvoirs publics dans le cadre de leurs politiques économiques, notamment de conjoncture.

CONTRATS SPECIAUX

Les étudiants doivent savoir que les règles communes à l'ensemble des contrats relèvent de la théorie générale des obligations, qui énonce le régime applicable à tout contrat quel qu'il soit.

L'étude détaillée d'un certain nombre de contrats spécialement organisés soit par la loi, soit par les usages professionnels est connue des étudiants

DROIT DES ASSURANCES

- Permettre aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance des règles du code CIMA, régissant les assurances terrestres.

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- Résoudre tous les problèmes relatifs à la souscription et à l'exécution d'un contrat d'assurance
- Maîtriser les règles de calcul aux fins d'indemnisation des victimes de dommages matériels ou corporels liés aux accidents de la circulation.



INFORMATIQUE

- une approche méthodologique pour la recherche documentaire sur Internet
- une prise en main d'un logiciel de présentation (PowerPoint du pack MS Office).
- Connaître les possibilités des bibliothèques virtuelles,
- Savoir accéder aux bibliothèques virtuelles spécialisées,
- Connaître les méthodes de collecte d'information sur Internet,
- Utiliser avantageusement un logiciel de présentation au cours de soutenance de mémoires ou thèses.

DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

Inculquer aux étudiants les principes de base du droit de la consommation et de la concurrence. Amener les étudiants à s'approprier les règles en vigueur en matière de protection des droits du consommateur et particulièrement, le principe de la libre concurrence ; susciter des vocations de spécialiste en la matière

DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

L'objectif de ce cours est de montrer l'importance du choix des normes applicables aux relations internationales d'affaires qui manquent d'homogénéité. Faut-il adopter un code mondial des affaires accepté par toutes les législations nationales ? Comment unifier le droit régissant ces relations internationales opposant des acteurs économiques privés mais aussi publics ?

De façon spécifique, les étudiants seront capables de connaître :

Comprendre la théorie générale du contrat international et ses spécificités. et d'appréhender certains contrats spéciaux ...qui posent des problèmes pratiques dans la vie économique internationale.

MANAGEMENT : ORGANISATION DES ENTREPRISES

DROIT CIVIL

L'objectif général du cours qui se veut un cours transversal, est de renforcer les connaissances des étudiants sur les notions fondamentales du droit civil qui font l'objet de débats doctrinaux.

L'objectif spécifique est ainsi de permettre aux étudiants de comprendre et maîtriser les notions essentielles du Droit civil comme la personnalité juridique, le patrimoine, le contrat et la responsabilité civile, afin de les rendre aptes à les employer de façon efficiente, notamment pour la rédaction des mémoires de fin de cycle de master et pour leurs études postérieures.

DROIT DES AFFAIRES

Actualiser et approfondir les connaissances des étudiants en matière de droit des sociétés à partir de la législation nouvelle sur les sociétés coopératives dans l'espace OHADA.

Objectifs spécifiques

- Faire connaître le nouveau droit des sociétés coopératives
- Comparer le nouveau droit des sociétés coopératives avec le droit des sociétés commerciales



- Faire prendre conscience de l'existence d'un droit commun des sociétés en général et d'un droit spécial des sociétés (droit des sociétés commerciales, droit des sociétés coopératives)

DROIT DU TRANSPORT

DROIT INTERNATIONAL PRIVE

Etudier les conflits de lois et les conflits de juridictions, les différents modes de leur résolution et le droit positif. Etudier le droit de la nationalité ivoirienne, dans son évolution jusqu'à sa consistance actuelle et les règles relatives à la condition des étrangers.

DROIT DES AFFAIRES

Pour développer les activités qui sont les siennes, l'entreprise doit disposer de moyens financiers : des fonds d'emprunt auprès des établissements financiers, notamment) et des fonds propres (capital immédiat ou différé). L'objectif général du cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en financement des entreprises.

Les objectifs spécifiques sont :

- comprendre et maîtriser les notions essentielles en financement des entreprises.
- pouvoir appliquer à des cas pratiques les règles juridiques présentées dans le cours.

DROIT PENAL

Faire des affaires étant mettre en œuvre les stratégies propres à conquérir les richesses que l'on n'a pas, le droit pénal des affaires se fixe comme objectif de tracer les cadres légaux de cette conquête des richesses. Le cours a donc pour but de définir la notion et le contenu de droit pénal des affaires et de fixer ses objectifs à travers l'analyse de certaines infractions dites des affaires. Il s'agit, dans un premier temps, de poser et de résoudre les problèmes de la rencontre du droit pénal avec les affaires et de la responsabilité pénale des morales et d'autre part d'analyser, dans leurs éléments constitutifs et conditions de leur répression, les infractions d'affaires.

L'étude est faite à partir de morceaux choisis.

ANGLAIS

From a general perspective: it should enable students

- To gain rich vocabulary in International law
- To gain insight into the fundamental concepts of International law and the politics of Environment.

From a specific perspective, the course should enable students:

- To know, understand, the processes by which inter-state agreement on the environment are negotiated

To know and understand the nature of international dimensions of environmental problems



INFORMATIQUE

Préparation des étudiants à la rédaction du mémoire de fin de cycle.

- Les atouts de l'ordinateur dans la rédaction de mémoire
 - Se départir des habitudes des apprentissages empiriques
- Apprendre rationnellement à utiliser adéquatement l'ordinateur

METHODOLOGIE DU MEMOIRE

Ce cours s'adresse aux étudiants de Second Cycle (Masters) ou de Doctorat en sciences juridique et sociales ou en sciences expérimentales qui s'initient à la recherche scientifique pour rédiger un document scientifique de programme de recherche mais aussi aux professionnels de la recherche chargés de produire les résultats d'un programme de recherche universitaire ou privé.